



COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE LAVAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVAL
Poursuivante

Numéro(s) de(s) constat(s) :*

c.
Partie défenderesse :*

Numéro(s) de(s) dossier(s) :*

* Champs obligatoires

* Si un des champs obligatoires est manquant, votre demande ne pourra être traitée et sera refusée. Il en est de même si les coordonnées fournies sont invalides ou qu'il est impossible pour le Poursuivant de communiquer avec vous sur réception de votre demande.

DEMANDE DE REMISE

PARTIE REQUÉRANTE :
Poursuivante
Partie défenderesse

Adresse : *

Téléphone : *

Télécopieur :

Courriel : *

Salle : *

Heure : *

Date du procès : *

Date de l'infraction :

Infraction reprochée :

État du dossier :

Témoins assignés :
Non Oui

Interprète demandé :*
Non Oui

Qui a demandé la (les) remise(s) ?

Défense Nombre de fois

Si oui, de la langue

Poursuite Nombre de fois

Péremptoire : *

française à la langue :

Tribunal Nombre de fois

Non Oui

Cause continué : *

Non Oui

Je comprends que le Poursuivant était prêt à procéder et qu'il sera noté au procès-verbal que la demande de remise est faite par la partie défenderesse : *

Je renonce de façon expresse et en toute connaissance de cause à invoquer tout délai supplémentaire occasionné par cette demande de remise, en lien avec mon droit à la tenue d'un procès dans un délai raisonnable prévu à l'article 11 de la Charte canadienne des droits et libertés : *

Motifs de la demande :*

Ajoutez vos périodes de disponibilités :*

Nom du demandeur :

Date :

Consentement de la partie adverse:

Non Oui

Nom complet :

Date :

Veillez faire parvenir votre formulaire à : procureur.courmunicipale@laval.ca



COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE LAVAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVAL
Poursuivante

Numéro(s) de(s) constat(s) :

c.
Partie défenderesse :

Numéro(s) de(s) dossier(s) :

DÉCISION À LA SUITE DE LA DEMANDE DE REMISE

Demande de remise accordée :

Une nouvelle date d'audition vous sera envoyée par courrier.

Demande de remise refusée :

L'audition de la cause se tiendra à la date et à l'heure prévues. Soyez prêt à procéder avec tous vos témoins.

Demande de remise contestée :

Puisque la remise est contestée, veuillez demander la mise au rôle de votre dossier au greffe de la cour municipale, et ce, avant la date du procès, afin qu'un juge entende les parties et statue sur la remise.

La demande doit être présentée le plus rapidement possible, au moins 10 jours avant la date fixée pour l'instruction, sauf avec permission de la cour (Article 45 – Règlement sur les cours municipales).

Dans l'éventualité où la remise serait accordée, une nouvelle date d'audition sera immédiatement déterminée.

Dans le cas où le Tribunal refuserait la demande de remise, la date de procès sera maintenue.

Demande de remise à être présentée en salle de cour.

Signature du juge : _____ Date : _____